

Fiche espèce N° 36

Circaète Jean-le-Blanc

Circaetus gallicus

Code Natura 2000 : A 080

Statut et protection

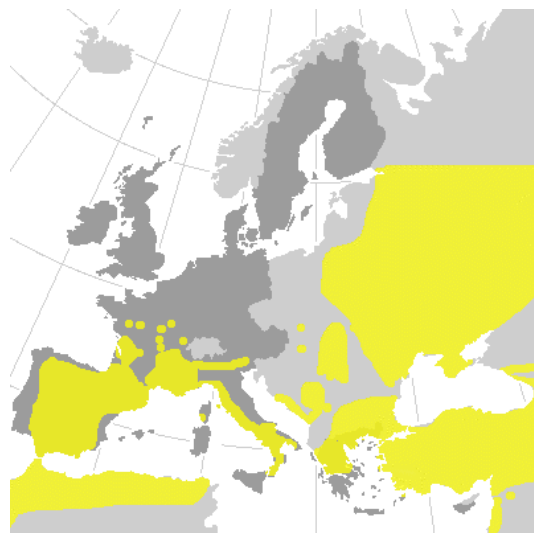
Directive Oiseaux : Annexe IConvention de Berne : Annexe IIConvention de Bonn : Annexe IIStatut européen : rareListe rouge national : rareListe rouge LR : en déclin

Description de l'espèce

Rapace diurne de bonne taille (160-180 cm d'envergure) remarquable par sa grosse tête et ses grands yeux jaunes. Plumage : dessous blanc piqué et barré d'une bande pectorale brun sombre; dessus bicolore brun roussâtre et rémiges presque noires. Son vol sur place et sa silhouette massive en M sont des plus caractéristiques



Répartition en Europe



Jaune = estivant; Vert = sédentaire; Bleu = hivernant

Distribution et tendance en France et en LR

En France, l'espèce est nicheuse dans la moitié Sud du pays avec un millier de couples recensés (10% de la population européenne). Après la forte diminution de ses densités observées entre 1950 et 1970, celles-ci semblent se stabiliser. La région LR rassemble plus de 30% de la population française.

Ecologie

- Habitat : vastes étendues ouvertes de friches, landes, pâturage extensif et rocaille. Il a aussi besoin de massifs forestiers pour nicher.
- Alimentation : presque exclusivement des reptiles même venimeux, mais aussi des batraciens et des micromammifères surtout à son arrivée au printemps.
- Reproduction : début avril, il construit ou rafraîchit sa plateforme faite de petites branches entrelacées au sommet d'un arbre. Envol du jeune unique début août. [avril-août]

Effectifs

(Effectifs min - max de 1999-2004/ effectif 2004)

Bages - Sigean	
Estivant	2 - 6 / 2
Migrateur	70-250 / 100

Bilan sur le complexe lagunaire de Bages-Sigean

❖ Etat de conservation

Le massif de La Clape accueille 2 à 3 couples. Au moins 1 couple nichant sur le versant du massif donnant sur Gruissan a réussi sa reproduction en 2004 avec un jeune à l'envol. Par tramontane, quelques dizaines de migrateurs sont poussés sur le littoral.

❖ Caractéristique de l'habitat

De nombreuses observations d'oiseaux en chasse montrent que le Circaète exploite les annexes lagunaires au Sud de Narbonne, l'île Saint Martin et les bordures de l'étang de Campagnol. Ces zones de chasse sont constituées de vignes, friches, pelouses méditerranéennes et rocailles. Ce sont ces mêmes zones qui sont mises à profit par des individus en migration ayant besoin de refaire une partie de leurs réserves énergétiques.

❖ Menaces

- La fermeture des milieux où il chasse ;
- La diminution de l'effectif de ses proies par uniformisation du milieu ;
- Les lignes électriques par collision ou électrocution ;
- Le braconnage (1 individu retrouvé mort sur Gruissan en 2003 et 1 individu blessé sur La Nautique en 2005).

❖ Mesures de gestion

- Maintenir des milieux ouverts par le pastoralisme et une polyculture raisonnée;
- Enterrer un maximum de lignes électriques entre le massif de La Clape et ses zones de chasse en plaine.

❖ Interaction avec d'autres espèces

Ces mesures sont en accord avec une gestion optimale du milieu pour de nombreuses autres espèces. Le Circaète n'est pas en compétition alimentaire avec les espèces nicheuses sur la zone.